



Page d'informations officielles (PIO) n°2 / 2026

Février 2026

Au rythme des saisons, l'actualité communale évolue, apportant son lot de nouveautés, de projets et d'informations utiles. À travers cette Page d'Informations Officielles, la Municipalité de Cugy vous invite à découvrir les dernières nouvelles qui animent la vie de la Commune : prévention, événements, services, et bien plus encore.



Nouveau système de vote **Élections communales générales 2026**



Parce que chaque voix compte et afin d'éviter tout risque de vote nul, voici quelques explications simples pour voter correctement.

Depuis janvier 2025, la Commune de Cugy utilise un nouveau système de vote avec des bulletins dits uniques. Concrètement, vous n'avez plus besoin d'écrire « oui » ou « non » sur les bulletins de vote : il suffit désormais de cocher des cases préimprimées.

Réception du matériel de vote

Depuis le 9 février 2026, le matériel de vote est distribué dans les boîtes aux lettres.

Élection à la Municipalité

- Cochez au maximum 7 cases.
- Veillez à cocher correctement la case ☒ correspondant à votre choix (au milieu de la case et non à côté).
- La case laissée vide ☐ signifiera que vous ne donnez pas votre voix au candidat.
- En cas d'erreur, remplissez la case ☒ pour corriger votre vote.
- Il n'est pas possible d'attribuer deux votes pour le même candidat.

Élection au Conseil communal

- Aucune case à cocher.
- Bien qu'il y ait 53 candidats, chaque électeur a la possibilité de distribuer 73 suffrages (équivalent au nombre de siège disponibles, c'est-à-dire 55 titulaires et 18 suppléants).
- Barrez uniquement le ou les candidats pour lesquels vous ne votez pas.
- Ne touchez pas au nom du candidat pour lequel vous souhaitez voter (ne rien écrire, ne rien surligner, ne rien colorier).
- Il n'est pas possible d'attribuer deux votes pour le même candidat.

En suivant ces quelques règles simples, vous vous assurez que votre vote soit valable et correctement pris en compte.

Vous pouvez également consulter le site du Canton de Vaud, qui met à disposition des guides clairs et accessibles :

Vidéo [COMMUNALES 2026] Comment voter Vaud ? : <https://www.youtube.com/watch?v=RYKcOgynQVE>
Comment voter ?

<https://www.vd.ch/etat-droit-finances/votations-et-elections/voter/comment-voter>



Ouverture des listes du Conseil communal pour le deuxième tour Élections communales générales 2026

La Municipalité annonce l'ouverture des listes pour le dépôt des candidatures au Conseil communal pour le second tour. Les candidatures doivent être déposées directement au guichet de l'Administration communale, durant les heures d'ouverture, jusqu'au **mardi 10 mars à 12h00**.

En cas de second tour des élections à la Municipalité, l'ouverture des listes est prévue du lundi 9 mars 2026, à 7h30, jusqu'au mardi 10 mars à 12h00.

Extension des horaires d'ouverture du guichet de l'Administration communale Élections communales générales 2026

En raison de l'échéance prochaine du délai de dépôt des candidatures pour le second tour, les horaires du guichet de l'Administration communale sont exceptionnellement étendus comme suit :

- Lundi 9 mars, de 7h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 ;
- Mardi 10 mars, de 7h30 à 12h00.

Dès le mardi 10 mars 2026 à 12h00, les horaires habituels du guichet seront rétablis.

Vigilance face aux arnaques et démarchages à domicile

À l'approche du printemps, les démarches et offres de services à domicile se multiplient. Dans ce contexte, il arrive que des démarcheurs itinérants ou des personnes malveillantes frappent à votre porte ou prennent contact par téléphone.

Certaines personnes se présentent comme des ouvriers, des policiers, banquiers ou des représentants d'entreprises, parfois à l'aide de véhicules aux plaques suisses, afin d'inspirer confiance. Ces pratiques visent particulièrement les personnes âgées, mais peuvent concerner tout le monde. Les prétextes sont variés : proposition de services (nettoyage de façades, toits, volets, entretien divers), contrôle, incident ou fraude présumée.

Quelques conseils pour vous protéger :

- ✓ Accueillez uniquement des ouvriers ou des intervenants avec lesquels vous avez pris rendez-vous.
- ✓ N'acceptez que des offres provenant d'entreprises reconnues que vous avez vous-même sollicitées.
- ✓ Ne laissez jamais entrer des démarcheurs sans vérification.
- ✓ Demandez systématiquement une identification (nom, fonction, entreprise)
- ✓ Ne communiquez jamais vos informations bancaires ou personnelles par téléphone.
- ✓ Évitez de vous engager dans de longues discussions destinées à vous distraire.
- ✓ Verrouillez toujours votre porte, que vous soyez présent ou non.
- ✓ Conservez peu d'argent liquide et peu d'objets de valeur à votre domicile.
- ✓ En cas de doute ou d'offre suspecte, notez les détails et contactez le 117, votre banque ou l'administration communale.

Restez vigilants et n'hésitez pas à informer et sensibiliser les personnes âgées de votre entourage.

Pour plus d'informations :

[Guide pour se protéger des arnaques à domicile](#)

[Faux banquiers : attention aux arnaques !](#)

[Attention à l'arnaque aux faux policiers !](#)



Service d'aide à la famille (SAF)

Le saviez-vous ? Le Service d'aide à la famille (SAF) est un service social et local créé pour vous faciliter le quotidien. Il réunit les communes du Mont-sur-Lausanne, Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville au sein d'une association sans but lucratif.

Le SAF a pour mission de soutenir les familles de la région, en mettant l'accent sur les contacts humains et la solidarité de proximité.

Concrètement, que propose le SAF ?

- Des transports occasionnels ou réguliers pour vos rendez-vous médicaux : médecin, hôpital, physiothérapie, dentiste, etc.
- Un accompagnement pour vos courses ou autres déplacements nécessaires.

Combien ça coûte ?

- Les bénéficiaires participent uniquement aux kilomètres parcourus en leur présence.
- Les trajets effectués sans bénéficiaire sont, eux, pris en charge par le SAF pour le bénévole.

Les bénévoles, le cœur du service

Aller, venir, accompagner, aider, rendre visite... toujours avec le sourire !
Quelques heures par mois ou par semaine suffisent pour faire une vraie différence.

Le SAF recherche actuellement des chauffeurs bénévoles pour compléter son équipe.

Vous avez un peu de temps à offrir ? Contactez la coordinatrice du réseau pour un entretien convivial afin de faire connaissance et discuter de vos disponibilités - 076 427 66 24

Un petit geste pour vous, un grand soutien pour les autres.

Carnaval de Morrens Perturbation du trafic

Durant le week-end des 27 et 28 mars 2026, le trafic sera perturbé en raison de la 30^{ème} édition du Carnaval de Morrens. Une partie de la route des Biolettes sera réservée au stationnement dans le cadre du carnaval. Cependant, l'accès à la déchetterie intercommunale sera maintenu.

L'accès au centre du village de Morrens sera difficile, en particulier le samedi 28 mars 2026 dans l'après-midi, en raison du passage du cortège.

Rassemblement convivial pour les amateurs de deux-roues motorisés

La société locale Os Amigos na Suíça organisera un rassemblement convivial durant le week-end du 9 au 10 mai 2026, pour les amateurs de deux-roues motorisés sur la place du Billard.
Des nuisances sonores ponctuelles sont à prévoir en raison de la présence de motos.

La Municipalité remercie d'ores et déjà les habitants pour leur compréhension.



Retrouvez toute l'actualité communale sur WhatsApp

Pour vous abonner à la chaîne, il suffit de scanner le code QR suivant



puis cliquer sur la cloche
pour recevoir toutes les notifications !



Tout Cugy dans la poche!



Les infos pratiques et l'actualité de votre Commune
en toute simplicité sur **COMMUNEapp**.

Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



Scannez les QR codes
pour télécharger
l'application
COMMUNEapp



Commune de
Cugy

